

Le huit décembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 2 décembre 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MEZIERES Hervé, suppléant
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	MADIOT Isabelle, suppléante

Étaient excusés : HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEDOUET Gérard (Saint-Saturnin-du-Limet), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), GARBE Pascale (Méral), LIVENAIS Norbert (Renazé), CHAZÉ Monique (Craon), CLAVREUL Yannick (Simplé), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault).

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à DOREAU Jean-Sébastien
 LIVENAIS Norbert a donné pouvoir à BALOCHE Dorinne

GARBE Pascale a donné pouvoir à CHAMARET Richard
 CHAZÉ Monique a donné pouvoir à de GUEBRIANT Bertrand

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-12/182 : FINANCES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 8 décembre 2025

OBJET 2025-12/182 : FINANCES

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°5 - BUDGET PRINCIPAL (70000)

M. Maxime Chauvin, Vice-président en charge des Finances-Marchés Publics, indique au conseil communautaire, que le vote des budgets primitifs pour l'exercice 2025 est intervenu lors de la séance du conseil communautaire du 24 février 2025.

Budget Principal (70000)

M. Maxime Chauvin, expose au conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget principal :

- Augmentation des crédits à l'Odyssée + 5 000 euros afin de commander les filtres à perlites et de les changer pendant la fermeture technique de début janvier,
- Augmentation des crédits à la Rincerie + 21 000 euros afin de changer les portes coulissantes de la grande salle. Le projet initial était de le faire sur deux exercices comptables mais l'entreprise ne va intervenir qu'une seule fois. Il faut donc engager la totalité du devis en 2025 pour avoir une intervention en début d'année 2026,
- Augmentation des crédits sur l'opération Eco afin de pouvoir verser l'avance au budget ZAE du Pays de Craon. Cette avance a été estimée au plus défavorable à hauteur de 403 k€. En effet des ventes sont en cours et nous sommes en attente d'une notification concernant le Contrat Région pour les travaux de la ZA la Grange à Quelaines. Le montant de l'avance pourrait donc être revu à la baisse.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 47

Votants : 51 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (51 votants)

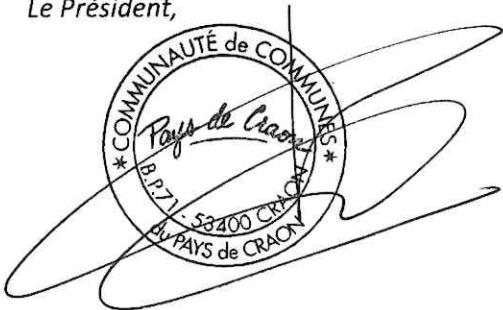
⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°5 – Budget PRINCIPAL (70000) comme suit :

		Section de fonctionnement					
Chapitre	Compte	dépenses	BP 2025	Chapitre	Compte	recettes	BP 2025
		Total dépenses BP	25 347 432,77 €			Total recettes BP	25 347 432,77 €
		Total DM n°1	0,00 €			Total DM n°1	0,00 €
		Total DM n°2	0,00 €			Total DM n°2	0,00 €
		Total DM n°3	0,00 €			Total DM n°3	0,00 €
		Total DM n°4	0,00 €			Total DM n°4	0,00 €
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		-311 000,00 €			
023	023	Virement à la section d'investissement		311 000,00 €			
		Total DM n°5	0,00 €			Total DM n°5	0,00 €
		total dépenses	25 347 432,77 €			total recettes	25 347 432,77 €

		Section d'investissement					
Chapitre	Compte	dépenses	BP 2025	Chapitre	Compte	recettes	BP 2025
		Total dépenses BP	17 004 737,33 €			Total recettes BP	17 004 737,33 €
		Total DM n°1	590 562,50 €			Total DM n°1	590 562,50 €
		Total DM n°2	43 000,00 €			Total DM n°2	43 000,00 €
		Total DM n°3	62 000,00 €			Total DM n°3	62 000,00 €
		Total DM n°4	0,00 €			Total DM n°4	0,00 €
2181	21	102 Centre aquatique	5 000,00 €	021	021	Virement de la section de fonctionnement	311 000,00 €
2181	21	133 La Rincerie	21 000,00 €				
276	276351	151 Créances sur GFP de rattachement	285 000,00 €				
		Total DM n°5	311 000,00 €			Total DM n°5	311 000,00 €
		total dépenses	18 011 299,83 €			total recettes	18 011 299,83 €

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 12 décembre 2025*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Bertrand de GUÉBRIANT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20251212-DELIB202512182-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025

Affichage : 17/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

